

**Andrew WEST.**

LL.B. (Southampton).

DESU Droit Comparé (Aix-en-Provence).

Solicitor, England and Wales.

Maître de conférences associé,

Faculté de droit et des sciences politiques,

Université de Nantes,

Courriel : andrew.west@laposte.net

**Jean MOTTE dit FALISSE**

Dr en criminologie UCL (Louvain)

Psychologue - DESS de cliniques criminologiques.

Expert agréé près la Cour d'Appel de Poitiers.

Chargé de cours universitaires,

Institut de criminologie et des sciences humaines,

Université de Rennes 2.

Courriel : Falissejea@aol.com

Rennes, le 2 février 2006.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'actualité internationale nous invite à réfléchir, chaque jour un peu plus, à la nécessité de prendre en compte des modes de pensée et d'agir spécifiques à des appartenances culturelles, à des conceptions implicites et immédiates de la réalité, du bien et du mal, de l'humain et de son rapport à la Loi. Dans cette perspective, nous ne pouvons ignorer l'influence actuelle d'une culture anglo-américaine sur l'évolution de nos représentations et de notre vie sociale. De même que nous ne devons ignorer l'influence de notre culture greco-latine sur la précédente.

C'est dans cet esprit qu'un certain nombre d'entre nous, chercheurs et praticiens, francophones et anglophones, voient aujourd'hui l'utilité d'une recherche tout à la fois trans-culturelle et trans-disciplinaire. Cette recherche, directement inspirée par l'actualité des relations toujours plus étroites entre le droit et les sciences humaines, contribuera à répondre à la question générale des critères de **définition de l'irresponsabilité pénale et de son traitement**, tant judiciaire que clinique.

Cette large question inclut bien évidemment toute la problématique de la définition et du traitement de la violence et, en particulier, de l'agression sexuelle.

Nous serions dès lors heureux de bénéficier de vos compétences et de votre aide dans la réalisation de cette recherche, dans la mesure de votre intérêt et de votre disponibilité. Dans le but de préciser au mieux notre objet d'étude au regard de sa pertinence et de vos attentes, nous vous invitons donc à nous transmettre, d'ici le 1<sup>er</sup> mai 2006, un texte de deux pages maximum, en réponse à la question suivante :

*Quelles sont, à votre avis, dans votre pays et dans votre profession, les questions qui se posent quant à la façon dont le droit et les sciences humaines définissent l'irresponsabilité pénale, en théorie et en pratique ?*

*Qu'en est-il aussi de la manière dont les professionnels la traitent ?*

Nous vous invitons par ailleurs à préciser l'intérêt personnel que vous portez à cette question, la mesure de votre disponibilité éventuelle à y participer, les moyens de votre contribution et les ressources à votre disposition pour ce faire.

En vous remerciant par avance pour votre aide, nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean Motte dit Falisse

Andrew West